

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°206

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 35

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 18 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 octobre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamilia, LENZI Ling, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : BIDAL Damien ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Soizig NEDELEC

Madame Magali CHERET

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Secrétaire de séance : Silvère ROZENBERG

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Sports/

OBJET : Convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le projet de convention de financement pour les projets été – entre la Caisse d'Allocation Familiales de la Seine Saint Denis et la Commune d'Aubervilliers.

Vu le budget communal,

Considérant que la Commune a la volonté de favoriser l'accès à des activités de plein air pour les jeunes albertivillariens, notamment dans le cadre du Dispositif Tonus,

Adoption à l'unanimité par 41 pour

DELIBERE :

APPROUVE : les termes de la convention passée entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune d'Aubervilliers.

AUTORISE : La Maire à signer la convention de partenariat.

DIT QUE : le financement de 1382€ alloué par la Caisse d'Allocations Familiales sera inscrit au budget communal sur l'imputation suivante

Service	Chapitre	Article	Fonction	Code action
401	74	7478	422	TONUS

Reçu en préfecture le : 20/10/17

Publié le : 20/10/17

Certifié exécutoire : 20/10/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

